

## Rubrique "Nîmes – Externe Manduel" Débat public

Question n° 1956 du 15 mai 2009

Sachant que la construction du viaduc de Courbessac fut décidée bien avant celle du contournement de Nîmes, pourquoi ne précise-t-on jamais que **si ... la Gare de Manduel était construite...un jour, toute liaison directe ne serait – en pratique – plus possible avec Alès** pendant des décennies (en raison de la déstructuration incohérente de la ligne historique Alès-Beaucaire) ?

Pourquoi préfère-t-on souligner qu'une gare (utopique) des Campagnolles permettrait une liaison directe entre Alès et ...Le Grau du Roi ... au prix de fortes contraintes de tous ordres et d'un coût prohibitif (mise à deux voies, électrification, aménagement lourd du secteur de Saint Césaire, ...) ?

### Réponse de RFF, Maître d'ouvrage

*La réalisation du projet "Courbessac" (viaduc + postes informatisés + banalisation V2 + BAPR + pont de l'observance) n'obère en rien la création d'une future liaison directe d'Alès vers Manduel. S'il est vrai que pour éviter des investissements aujourd'hui inutiles (création d'une Traversée jonction double, équipement coûteux en réalisation et en entretien, vers 2 voies circulées au mieux par 3 A/R fret par semaine) il a été choisi de mettre en œuvre une aiguille simple et en conséquence de ne maintenir qu'une voie en direction du faisceau de Courbessac, la plateforme d'origine est conservée.*

*S'il advenait qu'à l'issue du Débat Public, Réseau Ferré de France (RFF) retienne la création à l'horizon 2020 d'une gare à Manduel, le coût de la remise en place d'une double voie serait alors tout à fait marginal (certainement < 1%) au vu de celui la « principalisation » des voies de service actuelles et du franchissement par la nouvelle liaison des faisceaux de voies actuels et de (des) voies principales.*

*D'un point de vue économique, le simple fait d'éluder aujourd'hui une partie de l'investissement rend d'ailleurs très probablement l'opération globalement rentable.*

*Contrairement à ce que vous affirmez, la liaison restera possible, si l'autorité compétente en matière de transport ferroviaire régional décide la mise en service d'une navette Alès-Manduel.*

*Le secteur de Campagnolle a été étudié car il est localisé à l'interconnexion entre le CNM et la ligne Nîmes-Le Grau du Roi. Cette implantation favorise les correspondances TER/TGV® entre Alès et Le Grau du Roi.*